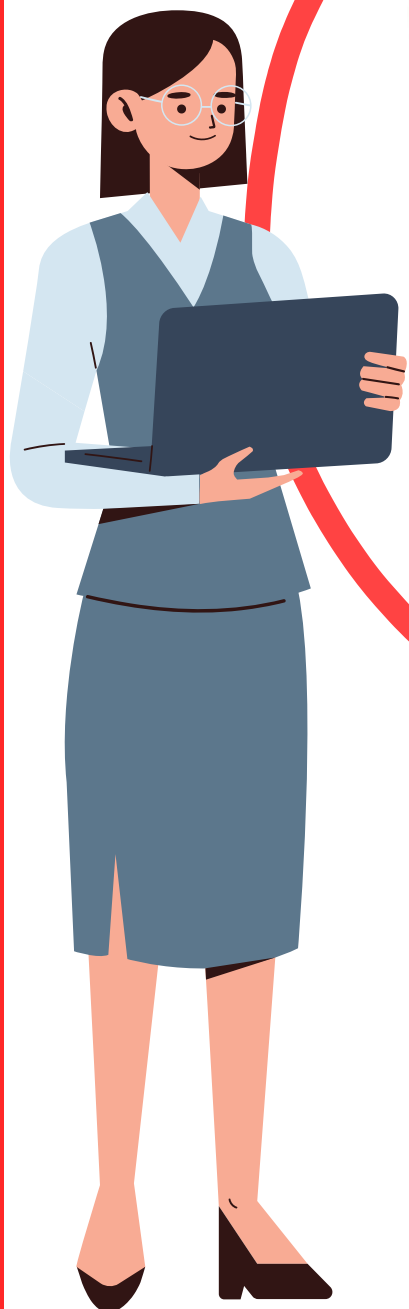
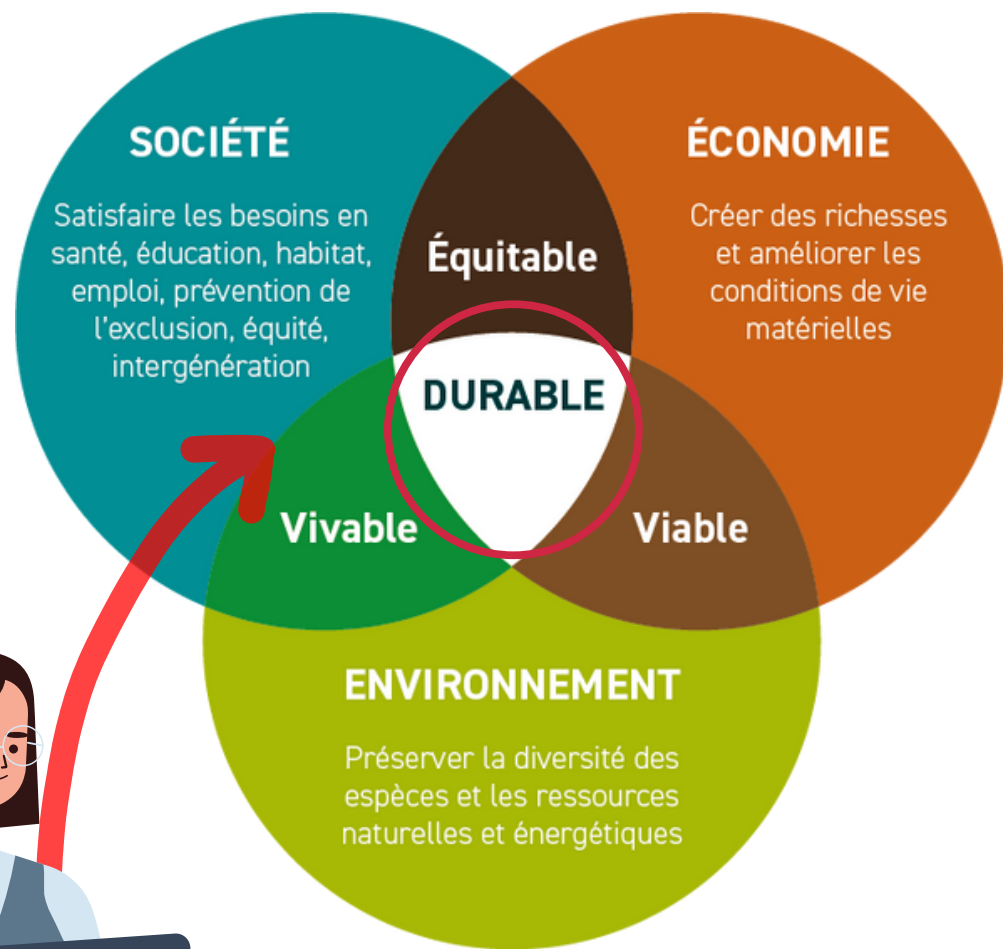


Notre démarche RSE

Qu'est-ce que le développement durable ?

Le développement durable se définit comme "un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs."

C'est un principe d'organisation de la société humaine qui tient compte des ressources finies de la planète et agit sur trois dimensions interdépendantes :



La dimension sociale

La dimension environnementale

La dimension économique

Qu'est-ce-que la Responsabilité Sociétale des Entreprises ?

La RSE vise à élargir la zone d'interaction "Durable"
C'est "l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes".

Les 17 Objectifs de Développement Durable

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

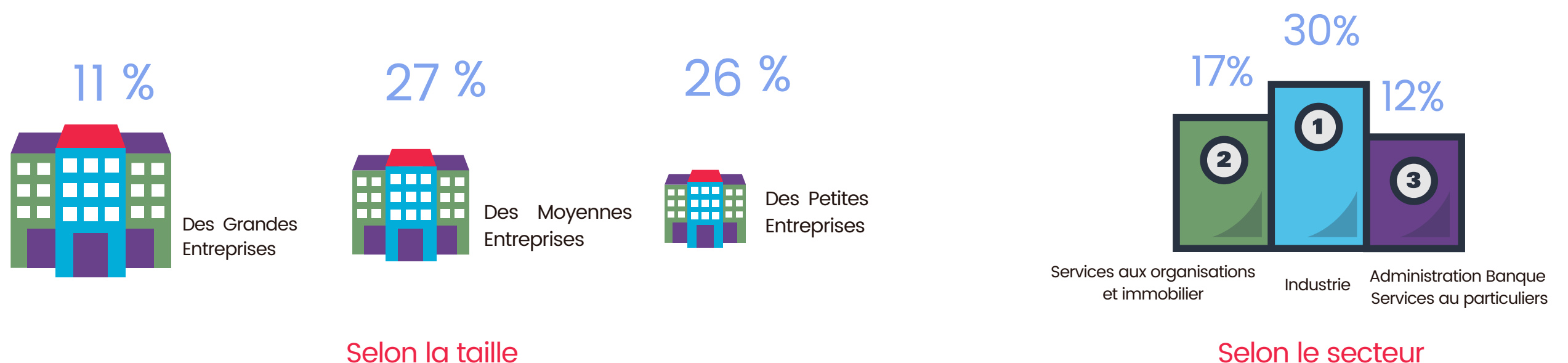
Par la RSE, l'entreprise contribue à l'atteinte des ODD de l'ONU



Qui est concerné par la RSE ?

Toutes les organisations peuvent mettre en œuvre une démarche RSE, et ce quelle que soit leur taille, leur statut, leur secteur d'activités

Selon une étude effectuée par l'AFNOR en 2019 :



Les 7 QUESTIONS CENTRALES RSE

Les 7 questions centrales ont pour but de guider les organisations dans la prise en charge des responsabilités sociétales. Elles permettent de structurer la réflexion au travers de lignes directrices pour les entreprises cherchant à assumer la responsabilité des impacts de leurs décisions et activités.

On dénombre 7 thématiques qui structurent la réflexion RSE



GOVERNANCE



COMMUNAUTÉS ET
DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL



QUESTIONS RELATIVES
AUX CONSOMMATEURS



LOYAUTÉ DES
PRATIQUES



ENVIRONNEMENT



RELATIONS ET
CONDITIONS
DE TRAVAIL

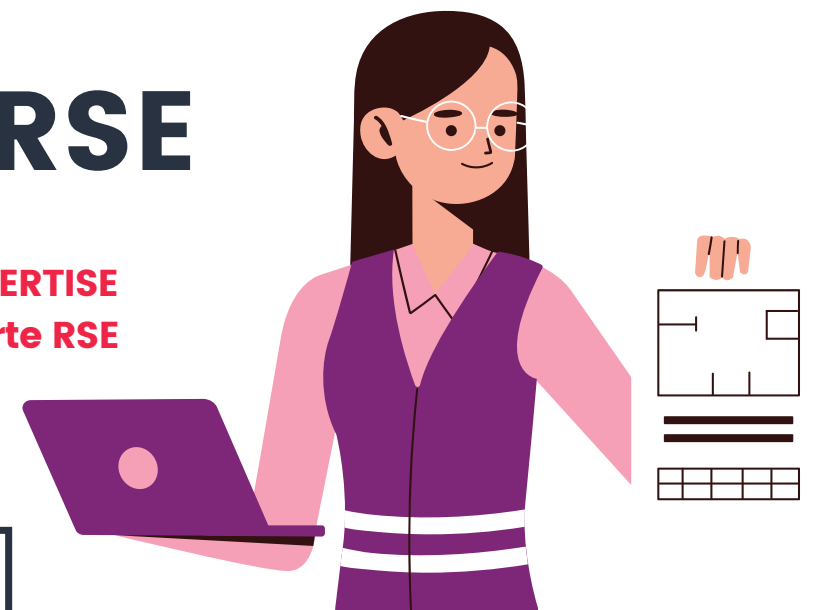


DROITS DE L'HOMME

Notre démarche se construit par l'identification des réponses apportées aux 7 Questions Centrales

NOS ENGAGEMENTS RSE

Pour répondre aux enjeux de développement durable, SUP'EXPERTISE PARIS s'engage à respecter les principes énoncés dans sa charte RSE



UN MODÈLE DE GOUVERNANCE RESPONSABLE



- Loyautés des pratiques
- Transparence et éthique professionnelle
- Protection des données (RGPD)
- Lutte contre les discriminations
- Santé, Sécurité et bien-être au travail
- Dialogue avec les parties prenantes

VECTEUR DE COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE



- Développement du territoire
- Consolidation du lien social

ACTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



- Achats responsable
- Maîtrise de la consommation énergétique
- Réemploi, recyclage, revalorisation

LE COMITE DE PILOTAGE QUALITÉ DE SUP'EXPERTISE PARIS



- Il accompagne la démarche RSE impulsée par SUP'EXPERTISE PARIS occupe un rôle de pilotage, de suivi et de conseils
- Il est composé de 12 membres issus de tous les pôles d'activité de SUP'EXPERTISE PARIS
- Il mène une réflexion globale sur la réalisation des plans d'action et pose un regard diagnostique sur sa mise en œuvre, selon les principes de l'amélioration continue

Le comité de pilotage est une instance de consultation à l'écoute de nos parties prenantes pour tout besoin d'informations relatives à l'application de notre charte de responsabilité sociétale.

LES ENJEUX RSE DE SUP'EXPERTISE PARIS

Concilier efficience et développement durable

4

Enjeux

13

Objectifs stratégiques

Pour une
performance
Durable



Agir en employeur responsable

- Préserver l'emploi,
- Anticiper l'évolution des compétences
- Repenser notre organisation dans un contexte de réforme
- S'assurer du bien-être constant des salariés



Contribuer à la transition écologique et l'économie circulaire

- Accentuer la politique écoresponsable à tous les niveaux
- Maîtriser son impact environnemental
- Sensibiliser et accompagner sur les bonnes pratiques environnementales
- concilier activité économique et équité sociale



Dynamiser la vie sociale sur son territoire

- Favoriser la dynamique sociale,
- Garantir l'accessibilité de tous à la formation
- S'inscrire dans le développement socio-économique du territoire



Assurer une formation d'excellence en phase avec les besoins du monde professionnel

- Répondre efficacement aux nouveaux besoins du monde professionnel
- Pérenniser une relation de proximité avec les entreprises
- Innover dans nos pratiques pédagogiques
- Favoriser durablement l'insertion professionnelle des apprenants



ÉVALUATION ISO 26000

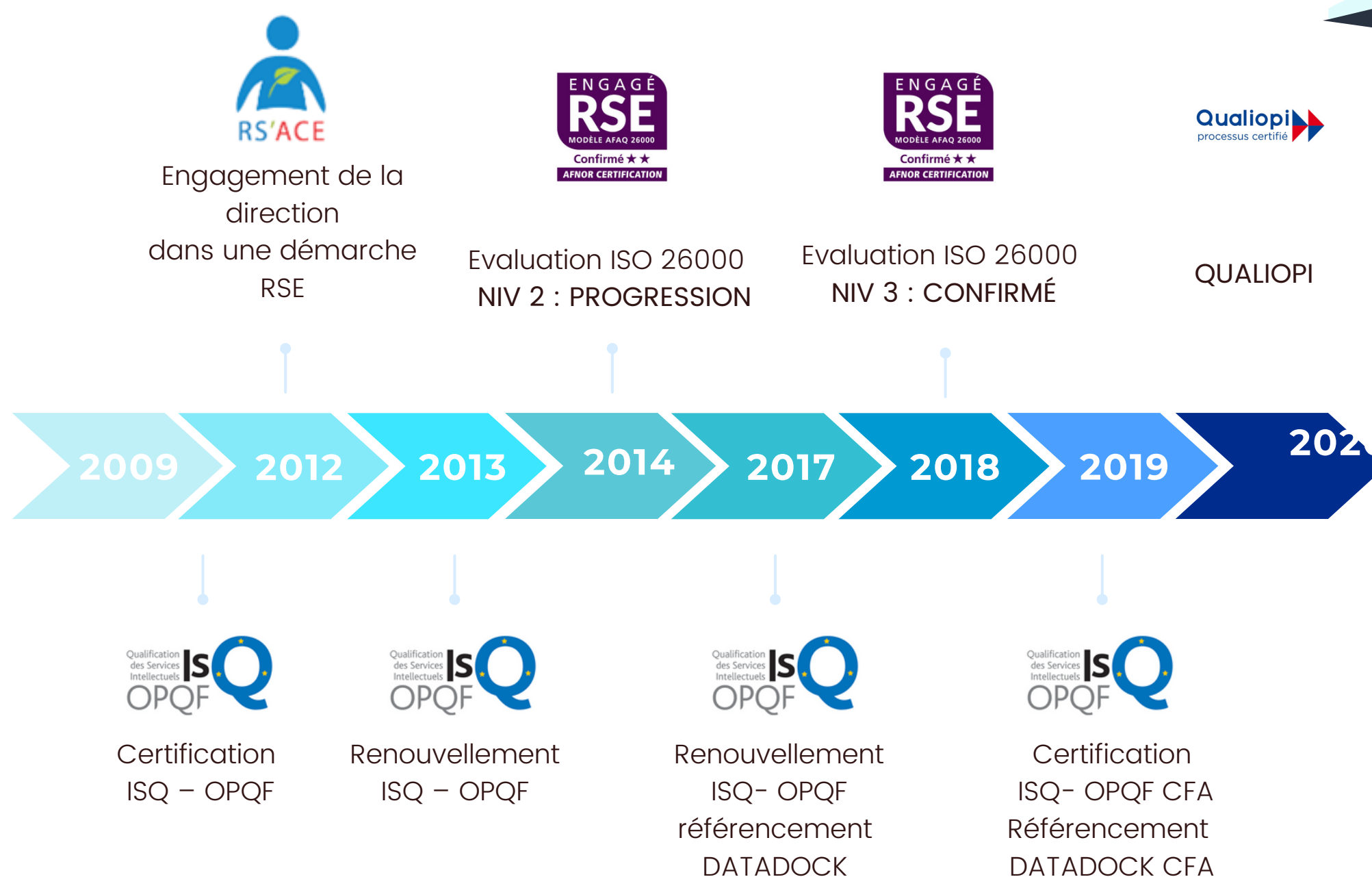
SUP'EXPERTISE PARIS a été évalué de la norme ISO 26000 en 2018



SUP'EXPERTISE PARIS est le premier organisme de la formation en France à avoir été évalué de la norme ISO 26000 pour son engagement en faveur du développement durable.

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHÉ QUALITÉ

SUP'EXPERTISE PARIS est investit depuis plus de 10 ans dans une démarche qualité suivie et évaluée. Nous avons obtenu la certification QUALIOPi en 2020. Nous sommes engagés dans une démarche RSE depuis 2012.



Vous souhaitez en savoir plus sur la RSE et la démarche Qualité à SUP'EXPERTISE PARIS ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

CONTACT

Clément BRET

Coordinateur qualité

☎ 01.49.21.43.53

✉ c.bret@supexpertise.fr

📍 SUP' EXPERTISE PARIS - 58 rue du Professeur Gosset - 75018 PARIS